

règle, la paix et la miséricorde se reposant sur eux, comme sur le véritable Israël de Dieu.

17. Au reste que personne ne me cause de nouvelles peines; je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jésus.

18. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, mes frères, demeure avec votre esprit. Amen.

chair (Cf. Rom., IX, 6). On peut aussi entendre par là toute la postérité spirituelle d'Abraham et de Jacob, c'est-à-dire, tous les fidèles héritiers de la foi de ces patriarches, provenant de la gentilité ou du judaïsme.

17. *Ego enim stigmata*. J'appartiens à Jésus-Christ, tellement que je porte en mon corps ses marques, comme les esclaves portaient sur leurs membres la marque du maître auquel ils appartenaient, ou comme certains adorateurs des faux dieux portaient imprimées dans leur chair le signe du culte auquel ils s'étaient consacrés. Cette interprétation est celle de tous les Pères et de tous les commentateurs anciens, et rien n'autorise celle de certains commentateurs modernes, qui croient que saint Paul avait reçu des stigmates analogues à ceux de saint François d'Assise.

17. *De cetero nemo mihi molestus sit*. Nemo mihi ob apostolatam meam litam in intendat; nam cuius servus sim patet ex stigmatibus corpori meo impressis. — *Stigmata Domini Jesu*. Olim servus stigmata, id est, note aliquæ innotebant, ex quibus cujus essent agnoscerentur. Ad hæc alludit Paulus, atque se esse Christum servum et apostolum, quod facile agnosci possit ex stigmatibus et cicatricibus quas in corpore gestabat, propter vulnera et plagas Christi causæ susceptas.

18. *Cum spiritu vestro*. Vobiscum ait. Sic quotidianam illi salutationi, que in ecclesiastico officio adhibetur, Dominus vobiscum, respondetur, et cum spiritu tuo.

cuti fuerint, pax super illos, et misericordia, et super Israël Dei.

17. De cetero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.

18. Gratia Domini nostri Jesu Christi, cum spiritu vestro, fratres. Amen.

PREFACE SUR L'ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS.

1. Fondation de l'Eglise d'Ephèse. — 2. Des personnes auxquelles l'Épître aux Éphésiens a été adressée. — 3. De l'objet de cette Épître. — 4. Analyse de cette Épître. — 5. De son authenticité. — 6. De la doctrine qu'elle renferme.

4. Ephèse, située sur la côte occidentale de l'Asie Mineure au bord du Caystre et près de la mer Egée, était une des villes les plus anciennes et les plus importantes de l'Ionie. Les Romains l'avaient soumise l'an 130 avant Jésus-Christ. Elle devint sous l'Empire la métropole de l'Asie propre, qui forma avec l'Hellespont et les îles le proconsulat d'Asie. Son port, appelé Panormus, était l'entrepôt du commerce de l'Asie avec l'Europe et l'Afrique. Il était en communication active avec l'Égypte, la Syrie, la Grèce et la Macédoine. Ce mouvement d'affaires avait amené à Ephèse une foule d'étrangers qui n'avaient, pour ainsi dire, ni religion, ni patrie, et qui n'avaient pas d'autre désir que de faire fortune pour satisfaire leurs passions les plus viles et les plus grossières.

Il y avait beaucoup d'analogie entre cette population cosmopolite et celle de Corinthe. C'était de part et d'autre la même soif du gain, la même ardeur pour les jouissances sensuelles, et si Corinthe passait avec raison pour une des villes les plus voluptueuses de la Grèce, Ephèse était regardée comme le centre de la corruption qui régnait alors en Asie. C'était à Ephèse que les romanciers de l'époque plaçaient toujours leurs aventures de débauche, et c'était parmi ces marchands cosmopolites qu'ils choisissaient leurs héros.

Le culte en honneur à Ephèse était particulièrement celui de la grande Diane, restée célèbre sous le nom de la ville elle-même. Cette Diane n'était pas la Diane chasseresse, fille de Jupiter et de Latone, la sœur d'Apollon qui, d'après les Grecs, partageait la puissance et les attributs de son frère; lançant comme lui des flèches et guérissant des maladies épidémiques. C'était une déesse semblable à l'Isis égyptienne ou à la Cybèle phrygienne, qui personnifiait la nature féconde et fertile, et que les Romains désignèrent pour ce motif sous les noms de *Genitalis*, *Lucina*.

Le temple, élevé en l'honneur de cette déesse, passait pour une des sept merveilles du monde. Il avait été brûlé par un fou, Erostrate, qui, pour s'immortaliser, y avait mis le feu l'an 356 avant Jésus-Christ, le jour même de la naissance d'Alexandre. Les Éphésiens l'avaient fait rebâtir avec plus de magnificence par Chirostrate. On y admirait une statue de la déesse en or, un autel de la main de Praxitèle, des peintures d'Apelle et de Parrhasius, un trésor presque aussi riche que celui de Delphes.

Ephèse devint le centre des superstitions de l'Asie, et elle se remplit de magiciens, de devins, de mimes, de joueurs de flûte, de marchands d'amulettes et de médailles. Avec ces superstitions on vit se développer dans son sein le luxe et la corruption la plus éhénée.

Saint Paul prêcha à Ephèse dans sa seconde mission, mais il n'y fit pas un long séjour. Il avait promis aux Éphésiens de venir promptement les revoir, et dans sa troisième mission il leur tint parole. Il se fixa même parmi eux, et y resta près de trois ans. Après avoir prêché devant la Synagogue, il rompit avec les Juifs et s'adressa aux Gentils. Il faisait ses prédications aux Gentils dans la schola d'un certain Tyran (Act., XXX, 9). Il attaqua vivement les arts occultes au moyen desquels on exploitait la curiosité du vulgaire, et il réussit à faire faire un hécatombe de ces livres de magie pour une valeur de 50,000 drachmes.

Il avait ébranlé le crédit de la fameuse Diane d'Ephèse au point de provoquer la sédition de l'orfèvre Démétrius et de ses ouvriers, qui, se voyant menacés dans leur industrie, se soulevèrent contre l'Apôtre et l'obligèrent à quitter la ville. Mais il laissa, à la tête de l'Eglise qu'il avait fondée, son cher compagnon Timothée qui en fut le premier évêque.

2. Saint Paul, pendant les trois ans qu'il passa à Ephèse, ne se borna pas à évangéliser cette ville. Il porta sans doute les lumières de la foi à Smyrne, à Pergame, à Thiatre, à Sardes, à Philadelphie, à Laodicée, et il rattacha toutes ces Eglises particulières à celle d'Ephèse comme à leur métropole.

L'absence des deux mots qui *sunt Ephesi* que l'on remarque dans plusieurs manuscrits anciens, a autorisé l'opinion de quelques critiques qui ont cru que cette lettre avait été adressée aux Laodicéens. L'hérétique Marcion fut le premier qui soutint ce sentiment. Mais il en fut vivement repris par Tertullien qui l'appelle un orgueilleux interpolateur, et les Pères grecs témoignent unanimement du contraire. Il suffit de citer saint Ignace d'Antioche, qui, dans sa lettre aux Ephésiens, leur rappelle expressément que saint Paul leur a écrit. Car comme il vivait du temps de saint Paul, qu'il était lié tout particulièrement avec les Ephésiens, et qu'il avait près de lui des membres de l'Eglise d'Ephèse, Burrhus, qui était diacre à Ephèse, Crocus, Eurphus et Fronto, il est absolument impossible, comme l'observe Michaëlis, qu'il n'ait pas été parfaitement renseigné sur ce fait.

Nous n'aurions donc pas besoin d'autre preuve que l'attestation de cet illustre martyr, mais son autorité se trouve confirmée par celles de saint Irénée, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Origène, de saint Cyprien, en un mot, de toute la tradition ecclésiastique.

Toutefois comme dans cette Epître l'Apôtre ne dit presque rien de spécial pour les Ephésiens, qu'il ne fait aucune allusion à son séjour dans leur ville, et qu'il se renferme dans des généralités relativement aux questions dogmatiques ou morales, au lieu de descendre dans des détails de lieux et de personnes, comme il le fait dans ses Epîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates, on a pensé que cette Epître était une circulaire que l'Apôtre adressait non-seulement à l'Eglise d'Ephèse en particulier, mais encore à toutes les Eglises qui étaient sous la juridiction de cette métropole, et on a supposé que la place où sont ces mots qui *sunt Ephesi*, avait été laissée en blanc par l'Apôtre, pour qu'on y mit le nom particulier de l'Eglise à laquelle on enverrait cette lettre-circulaire.

Cette hypothèse ne manque pas de vraisemblance. Cependant elle n'est appuyée d'aucune preuve positive. Si les autres Eglises avaient été honorées d'une pareille missive, elles n'auraient pas manqué de s'en prévaloir. Quoique cette époque ne soit pas très-féconde en documents historiques, néanmoins on trouverait des traces de ce fait. Car dès le commencement, chaque Eglise a pris trop de soin de ses archives pour qu'on ne trouve pas le moindre vestige de cet envoi.

Dependant nous croyons qu'en s'adressant aux Ephésiens, saint Paul n'a pas eu l'intention de n'écrire que pour cette Eglise. Il a adressé sa lettre à la métropole; mais dans la métropole il a vu toutes les Eglises qui rayonnaient autour d'elle, qu'il avait placées sous sa juridiction et qui avaient les mêmes droits à sa sollicitude.

3. D'ailleurs cette Epître n'est pas aussi vague et aussi générale que certains critiques le supposent. Quand saint Paul l'écrivit, il était à Rome dans les fers. Il savait ce qui se passait à la cour de Néron, qui était alors assis sur le trône impérial, et il importait, pour ne pas provoquer la persécution générale qui éclata contre les chrétiens, d'agir avec beaucoup de prudence et de circonspection.

Le procès de l'Apôtre s'instruisait alors, il ne parle pas de sa personne et ne rappelle pas aux Ephésiens les travaux évangéliques qu'il avait accomplis parmi eux. Il s'en tient à des idées générales qui n'étaient pas de nature à initier à la nouvelle doctrine ceux qui n'en avaient jamais entendu parler. Son style se ressent de l'effort qu'il fait pour contenir sa pensée, et il présente une foule de choses qui ne sont dites qu'à demi-mot, que les Ephésiens comprennent parfaitement par suite des instructions qu'il leur avait adressées, mais qui sont devenues souvent très-embarrassantes pour les commentateurs des siècles suivants.

Il avait appris à Rome que l'Asie, comme les autres provinces, était travaillée par des novateurs. Les uns étaient des judaïsants qui auraient voulu fermer l'entrée de l'Eglise aux Gentils. Les autres étaient des gnostiques, qui, sous la direction de Simon le magicien et d'autres philosophes, cherchaient à

amalgamer l'enseignement du christianisme avec les doctrines orientales pour former un syncrétisme auquel ils auraient donné leur nom.

Pour préserver de ces erreurs l'Eglise d'Ephèse et les Eglises d'Asie, saint Paul écrit aux Ephésiens que les Juifs et les Gentils ont été également appelés de Dieu à la foi, que cette vocation est toute gratuite, qu'ils ne doivent former qu'un seul peuple, qu'une seule société dont Jésus-Christ est le chef. Et il élève le Christ au-dessus de toutes les créatures, pour montrer qu'il est Dieu et que son œuvre est divine.

Ces faux docteurs spéculaient sur la licence des moeurs asiatiques et cherchaient à entraîner les fidèles dans ces réunions mystérieuses où le démon faisait son œuvre au sein des ténèbres. L'Apôtre signale avec une grande discrétion ces hideux désordres. Il ne fait que les indiquer, et sans donner prise à ses ennemis qui auraient pu l'attaquer comme un séditieux et un perturbateur, s'il avait fait la critique de la société établie, il trace aux fidèles leurs devoirs, et traite de la famille et de l'esclavage avec toute la réserve que les circonstances lui imposaient.

4. Il divise son Epître en deux parties; la partie dogmatique et la partie morale.

La partie dogmatique embrasse les trois premiers chapitres.

Après avoir salué les Ephésiens, il énumère toutes les grâces que Dieu leur a faites. Il expose le mystère de leur vocation à la foi. Cette vocation toute gratuite s'est adressée aux Juifs et aux Gentils. Ils ont tous reçu la même foi en Jésus-Christ qu'il leur montre assis à la droite de Dieu, au-dessus de toutes les principautés, de toutes les puissances, de toutes les vertus et de toutes les dominations, et étant en même temps le chef de l'Eglise qui est son corps (ch. 1).

Pour que les Ephésiens apprécient le bienfait de leur vocation et de leur prédestination, il leur rappelle de quels crimes la loi évangélique les a tirés. Ce n'est point à leurs œuvres qu'ils ont dû cette transformation, mais c'est à la grâce de Jésus-Christ. Juifs et Gentils ont été l'objet du même bienfait, et c'est pour cela que sous l'action vivifiante de Jésus-Christ, ils ne doivent former qu'une seule et même société dont Jésus-Christ est l'âme (ch. 1).

Comme s'il avait craint de n'avoir pas suffisamment insisté sur ce grand mystère de la vocation des Gentils, il y revient, parle de son apostolat, et montre les trésors de miséricorde que Dieu a déployés dans ce grand événement. Il termine cette première partie en disant aux Ephésiens que dans ses prières il demande perpétuellement la continuation et l'affermissement des grâces qu'ils ont reçues (ch. 11).

Les trois derniers chapitres comprennent la partie morale.

La morale que développe l'Apôtre se déduit directement du dogme qu'il vient d'établir.

Il avait dit aux Juifs et aux Gentils qu'ils ne formaient plus qu'un seul peuple, qu'une seule société, il les exhorte à pratiquer toutes les vertus capables d'entretenir entre eux la paix et l'union. Nous n'avons tous qu'une foi et une espérance, et nous ne devons avoir qu'un même cœur. Si les dons de Dieu sont différents, ils ont tous le même but, et la hiérarchie sacrée n'a d'autre objet que de nous empêcher de flotter à tout vent de doctrine et de nous faire mener une vie chrétienne. Il compare cette vie à la vie paternelle et en fait ressortir tous les avantages (ch. 1v).

Il engage les fidèles à se défier de la morale perverse que leur prêchent les novateurs dont il a combattu précédemment les doctrines. Cette morale est une morale de ténèbres. Ceux qui la recommandent se cachent pour commettre des actions dont il est honteux de parler. A ce tableau de la dissolution que le paganisme autorisait, saint Paul oppose les vertus que le christianisme met en pratique. Après ces considérations générales, il descend aux devoirs particuliers de chaque état. Il détermine d'abord les devoirs des époux, et rappelle aux Ephésiens la sainteté du mariage (ch. v).

Il passe ensuite aux devoirs des enfants envers les parents, et des parents envers les enfants, et jette ainsi les bases de la famille chrétienne qui a été le point de départ de la régénération sociale. Sans ébranler les institutions romaines, il règle les devoirs des esclaves et des maîtres, et prépare ainsi l'affranchissement de l'homme au moyen de la morale. Il termine sa lettre par

des avis généraux qui ont pour objet de primum le chrétien contre les tentations en lui donnant le moyen de les combattre (ch. vi).

5. Dans l'antiquité, personne n'a douté de l'authenticité de cette lettre. Marcion prétendait qu'elle avait été adressée aux Laodicéens, mais à part ce détail sur lequel il était en contradiction avec toute la tradition, il reconnaissait qu'elle était bien de saint Paul. Eusèbe a constaté l'unanimité des témoignages grecs et latins, en la rangeant parmi les écrits du Nouveau Testament dont l'autorité n'a jamais été contestée (*Hist. Eccles.*, III, 25).

Des critiques modernes n'ont pas craint néanmoins d'attaquer cette Epître. Schleiermacher, de Wette, Ewald, Wesse, et d'autres exégètes allemands, ont prétendu qu'elle n'était pas de saint Paul.

Quand il s'agit de rejeter comme apocryphe un livre que toute la tradition a regardé comme authentique, il faudrait, aux témoignages que l'on combat, opposer des témoignages de même valeur. C'est ce que la logique exigerait. Mais ces écrits nouveaux ne précèdent pas ainsi.

Mettant de côté toutes les preuves extrinsèques, ils se renferment dans le texte qu'ils veulent attaquer, et s'efforcent de conclure du style de l'auteur, de ses pensées ou de ses expressions contre l'auteur lui-même. Ainsi ils prétendent qu'il y a dans cette Epître des locutions qui ne se rencontrent pas dans les autres Epîtres, et que ces locutions, pour ce motif, ne peuvent être de saint Paul; comme si un auteur, ayant à traiter un sujet particulier, n'était pas amené forcément à user de certains mots, de certaines périphrases qu'il n'a pas eu auparavant l'occasion d'employer.

En comparant l'Epître aux Ephésiens à l'Epître aux Colossiens, ils ont trouvé entre ces deux lettres des ressemblances nombreuses, et ils en ont conclu que si l'Epître aux Colossiens était authentique, l'Epître aux Ephésiens n'en était qu'une amplification faite par une main étrangère. Ces deux Epîtres ayant été écrites par l'Apôtre en même temps, est-il étonnant qu'il y ait de l'analogie entre elles?

Ces prétendus critiques se croient assez forts pour savoir à priori ce que l'Apôtre a dû écrire dans les circonstances où il se trouvait. Ils se créent de fantaisie un cadre quelconque, et tout ce qui ne rentre pas dans cet idéal, ils le supposent apocryphe.

6. Non-seulement l'Epître aux Ephésiens ne renferme rien qui ne soit digne de l'Apôtre, mais la doctrine qu'il y trouve est parfaitement conforme à celle de saint Paul dans son Epître aux Romains et dans ses autres Epîtres. On y remarque, comme dit Erasme, *idem Pauli fervor, eadem profunditas, idem omnino spiritus ac pectus*.

Quels sont en effet les dogmes que l'Apôtre y rappelle? N'est-ce pas la vocation gratuite des Juifs et des Gentils? Ne proclame-t-il pas la nécessité de la grâce pour arriver au salut? La foi est le commencement de notre justification, mais à la foi il faut les œuvres. L'Eglise s'est formée des Juifs et des Gentils, mais la diversité de ces éléments ne l'empêche pas d'être une. Jésus-Christ en est le chef; les fidèles en forment le corps; elle a sa hiérarchie, mais c'est le même esprit qui l'anime. Le péché original, le baptême, la confirmation et le mariage y sont indiqués.

Ces vérités dogmatiques se retrouvent dans l'Epître aux Romains, dans les Epîtres aux Corinthiens et dans l'Epître aux Galates. Quoiqu'il ne nomme pas par leurs noms les novateurs qui cherchaient à répandre leur doctrine parmi les Ephésiens, l'Apôtre les désigne suffisamment par qu'on reconnaît les judaïsants et les gnostiques. Dans la partie morale de son Epître, il fait allusion aux abominations qui se passaient dans leurs assemblées, et il entre dans certains détails qui se rapportent évidemment aux fêtes diurnes et nocturnes des païens d'Ephèse, et aux mystères de la Diane si célèbre.

C'est pourquoi bien que l'Apôtre, pour des raisons que nous ne connaissons pas, n'ait pas jugé à propos de rappeler les relations qu'il avait eues avec eux aussi expressément qu'il le fait dans ses lettres aux Galates et aux Corinthiens, néanmoins pour celui qui réfléchit à toutes les allusions que renferme cette Epître, elle a une couleur locale bien suffisante pour rendre manifestes tout à la fois sa destination et son origine.

ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Saint Paul énumère les grâces que les Ephésiens ont reçues de Dieu par Jésus-Christ, et les engage à en profiter. Jésus-Christ a été élevé au degré de gloire le plus éminent.

1. Paulus Apostolus Jesu Christo per voluntatem Dei, omnibus sanctis qui sunt Ephesi, et fidelibus in Christo Jesu.

2. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

3. a. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in coelestibus in Christo; [a II. Cor. I. 3. I. Petr. 1. 3.]

4. Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate.

5. Qui predestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suae.

1. Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints et fidèles en Jésus-Christ qui sont à Ephèse,

2. Que Dieu notre Père et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix.

3. Béni soit le Dieu et le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés en Jésus-Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel :

4. Ainsi qu'il nous a élus en lui avant la création du monde par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux :

5. Nous ayant prédestinés par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ;

CAP. I. — 1. *Paulus Apostolus*. Ce chapitre peut se diviser en trois parties : 1° l'Apôtre énumère toutes les grâces dont Dieu nous a comblés par Jésus-Christ (1-19); 2° il exhorte les Ephésiens à en bénéficier, et il loue béni lui-même (13-16); 3° il prie Dieu de les éclairer pour qu'ils comprennent la sublimité de leur vocation, et la grandeur de Jésus-Christ (17-29).

4. *Sicut elegit nos*. La cause de notre prédestination est l'amour que Dieu a eu pour nous. Il nous a choisis de préférence à tous les autres hommes. — *Ut essemus sancti*. Le but de cette élection ou la cause finale de notre prédestination, c'est que nous menions une vie sainte et pure.

5. *Qui predestinavit nos*. Dieu est la cause efficiente de notre prédestination, et Jésus-Christ en est la cause méritoire.

CAP. I. — 1. *Per voluntatem Dei*. Volontate et jussu Dei, non meritis meis ad apostolatam Jesu Christi vocatus et assumptus. — *Sanctis*, Christianis.

2. *Gratia vobis*. Subintellige : multipliciter.

3. *In omni benedictione spirituali*. Non carnali et temporali, quam fere solum judaicus populus agnoscebat et optabat, sed spirituali; non in pinguedine terrene, sed in donis charitativis coelestibus. — *In Christo*. Per Christum, per quem quibus confertur quicquid habemus donorum spiritualium.

4. *Sicut elegit nos*. Hæc est antiquissima et liberalissima Dei benedictio, fons et origo ceterarum. Sensus est : secundum quod elegit nos per ipsum Christum, antequam mundus fieret, hæc est, ab æterno; quasi dicit : Effectus electionis respondet; præstitit nobis Deus in tempore beneficiæ per Christum, que per cum se nobis daturum ab æterno decrevit. — *Sancti*. Fieri, casti, immaculati. — *Immaculati*, inculpatis, irreprehensibilibus.

5. *Qui predestinavit nos*. Sensus est, quasi dicit : Divina gloria finis est nostre predestinationis. Qui predestinavit nos, quos ab Christi meritis adoptavit in filios. — *In ipsum*. Eic autem, in sese, ut ait sensus : predestinavit nos per Jesum Christum, ut filios adoptaret tibi, sese unum spectans, et gloriam suam. Alii pronomen ipsum, referant ad Christum; nam quicquid gratiæ et gloriæ hominibus collatum est, id totum in Christi gloria refertur, tanquam in causam nostram. — *Ut essemus sancti*. Effectus electionis nostre predestinationis. Probatur hæc Suarez, tom. I, in 3. part., disp. 5, sect. 2. Si autem sequamur hanc explicationem, scribendum erit in textu greeco et autem, cum spiritu leni, non autem, cum aspero ut nunc habemus. — *Secundum propositum voluntatis suæ*. Κατὰ τὴν εὐδοκίαν τὴν θελήσαντες; autem. Græcæ vocis εὐδοκίαν nihil habet sermo latinus quod proprie respondeat : sicut autem propositum benevolentiam ac favorem gratulatum, et sensus est, predestinasse nos Deum in adoptionem filiorum, non ex nostris meritis preavis, sed ex altissimo divinæ providentiæ beneplacito, nullis nostris operibus provocato.